MÉDIAS ›12

**Elles ont fleuri pendant la campagne électorale et incité les candidats à soutenir leur cause, en les engageant plus ou moins : ce sont les chartes. Anti-corruption ou anti-LGV, que valent-elles ?**

Avant, il y avait les pétitions. Aujourd'hui, la mode est aux chartes. Les grandes affaires nationales, qui ont plombé certains politiques et miné l'opinion publique (affaire Cahuzac, Bettancourt, ou encore les récentes écoutes faites par Patrick Buisson à l'insu de Nicolas Sarkozy), ne sont sans doute pas étrangères à la multiplication de ces initiatives citoyennes. Les élections municipales sont en particulier l'occasion d'inviter les candidats à s'engager (plus ou moins selon les documents) pour soutenir des causes. En échange, les candidats ont pu communiquer sur leur engagement, en médiatisant leur signature et en devenant un élément de leur campagne, voire de leur programme.

**Le collectif Stop LGV Paca appuyé par une majorité de maires**

Les opposants à la LGV occupent aussi le terrain pendant les municipales. Le collectif Stop LGV Sud Sainte-Baume a élaboré une charte, qu'il a soumise à tous les candidats se présentant sur le territoire de la communauté de communes.

La charte a recueilli l'adhésion de plusieurs maires sortants et candidats, mais pas tous. Certains lui reprochent en effet son caractère « *électoraliste*» (lire ci-contre). Didier Cade, porte-parole du collectif, assume l'aspect « publicité » faite aux candidats. « *Certaines signatures de charte se sont faites en présence de la presse, d'autres pas. Le fait que des candidats s'en servent comme élément de communication ne nous gêne pas. C'est le but, même si nous ne favorisons personne*», précise-t-il.

**Que dit la charte ?**

Sur le fond, le collectif a demandé aux candidats de s'engager afin de *« prolonger le combat au niveau des autorités »*. Motif : *« On nous dit que les associations n'ont pas la représentativité que peut avoir un élu désigné par le suffrage universel. Donc on demande aux futurs élus de s'engager à défendre le territoire par tous les moyens légaux »*, explique Didier Cade.

Concrètement, le candidat s'engage à « *exprimer [son] opposition au projet de création de Ligne nouvelle Provence Côte d'Azur sur le territoire de Sud Sainte-Baume* ». Il doit inscrire cette opposition dans son programme électoral, intervenir en ce sens auprès des institutions et au sein de la communauté de communes.

Le candidat doit aussi transmettre, en toute transparence, les informations sur le dossier aux associations et à la population. Enfin, il s'engage à « *appuyer les recours en justice des associations contre ce projet*».

La signature du candidat a valeur de « contrat de mandat ».

**Témoignages : pourquoi ils ont signé ou pas la charte**

**Raymond Hamoneau, candidat de gauche à Ollioules, a paraphé la charte Anticor :**
« *Cette charte, pour moi, c’est du bon sens. C’est avoir le courage de dire stop à tous ces trafics d’influence. Je suis d’accord avec tout ce que dit la charte : je suis contre le cumul des mandats, je suis à cheval sur la question de la probité et je pense qu’il faut une plus grande reconnaissance de l’opposition. Un axe de mon programme est d’ailleurs la démocratie participative.* »

**Christian Palix, maire de Bandol et candidat, est signataire de la charte Stop LGV Sud Sainte Baume :**
« Je me suis toujours prononcé contre le passage de la LGV. Je ne suis pas choqué par l’engagement pour appuyer les recours en justice du collectif, car avant de les soutenir, il y aura une décision du conseil municipal. Pour moi, cette charte est une façon de redire que nous sommes opposés à ce projet qui représente une énorme dépense financière au moment où l’État va nous (les collectivités, Ndlr) spolier de quelques milliards d’euros. »

**Serge Chiappello, candidat UDI au Beausset, n’a pas voulu signer la charte Stop LGV Sud Sainte-Baume :**
«*Je n’ai pas signé à cause de la radicalisation de ce collectif et la rigidité de la charte. Ils sont devenus contre tout : pas de LGV au niveau local, intercommunal, national. Et dans la charte, il faut s’engager à soutenir leurs actions en justice. C’est leur faire un chèque en blanc, et c’est fermer la porte à Réseau ferré de France pour toute discussion. Faire signer cette charte aux candidats, je trouve cela électoraliste*».

**C’est aussi le point de vue d’un autre candidat beaussetan, Gérard Faïs (sans étiquette) :**
« *Ce qui peut être gênant c’est la publicité faite autour des candidats qui ont signé. Cela peut fausser complètement le jeu démocratique. Il ne faut commencer (ou la continuer dans mon cas) sa vie politique par un acte de soumission de clientélisme.* »